Bulletin mensuel d'information N° 524

Keleier Forest Landerne

Janvier 2026

Miz Genver

Les annonces pour le prochain bulletin sont à transmettre par mail pour le jeudi 22 janvier 2026.

Édito du Maire

L'INSEE a publié en décembre les nouveaux chiffres de la population : avec 2018 habitants, La Forest-Landerneau dépasse le seuil symbolique des 2000 habitants, confirmant ainsi le dynamisme et l'attractivité de notre commune.

Les membres du Conseil municipal et l'ensemble des agents communaux se joignent à moi pour vous adresser leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Nous aurons le plaisir de vous retrouver afin de célébrer l'arrivée de 2026 lors de la cérémonie des vœux, le dimanche 11 janvier à 11h30, à la salle polyvalente.

Mairie : Tél : 02 98 20 21 43
Courriel : mairie@la-forest-landerneau.fr
Site Internet : www.la-forest-landerneau.fr
Page Facebook : https://www.facebook.com/MairieLaForestLanderneau
Page Instagram : https://www.instagram.com/laforestlanderneau/

Horaires d'ouverture :
L M M : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30
Jeudi : **Fermée le matin** / 13h30 – 17h30
Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h
Samedi : 9h - 11h

DATES À RETENIR

Sam 03/01	Collecte de journaux - APE G. Brassens - 11h
Dim 11/01	Vœux du maire – Salle polyvalente – 11h30
Mar 13/01	Lecture pour les tout-petits - 10h
Ven 16/01	Opération Sapin Malin – 09h30 à 12h30
Sam 17/01	AG UNC – 10h30 – Salle Taliesin
Dim 18/01	Fest Deiz - La Capsule - 14h à 19h
J 22 et D 25/01	Rives de Nuit – Café de la Gare – 19h30

Infos pratiques

Eau du Ponant

Le bureau de Landerneau se situe au n°2 place du Bois Noir, (près du cinéma, au-dessus du restaurant Izee) et celui de Guipavas se trouve au n°210 boulevard François-Mitterand. Ils sont ouverts à tous les usagers du lundi au vendredi, de 9h à 12h15 et de 13h15 à 17h30.
Un numéro est à votre disposition : 02 29 00 78 78.

Communauté d'Agglomération (CAPLD)

Maison des Services Publics, Landerneau
- Secrétariat : ……02 98 21 37 67
- Service environnement : …… 02 98 21 34 49
- Pôle Emploi : …… 3949
- CPAM : ……3646
- Mission locale : …… 02 98 21 52 29

Déchetterie

(ZI Saint Eloi - Plouédern) – Tél : 02 98 85 19 50

Horaires d'hiver (du 1er novembre au 28 février) :
9h - 12h & 14h - 17h30 du lundi au samedi.
Horaires d'été (du 1er mars au 31 octobre) :
9h - 12h & 14h - 19h du lundi au samedi.

Collecte ordures ménagères et recyclables

Recyclables : 5, 15 et 29 janvier

Ordures ménagères : 8 et 22 janvier

Conciliateur de justice

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice, assermenté et bénévole. Concernant notre commune,
M. HENRY Guy exerce tous les jeudis après-midi en mairie de Guipavas.
Il peut être saisi en appelant le **02 98 42 71 00**.

Centre de Loisirs (ALSH)

Tél : 07 69 84 43 06 - saint-divy@epal.asso.fr
Maison des Bruyères, Saint Divy.

Petite Enfance

Protection Maternelle et Infantile (PMI) **:**
Les consultations de PMI pour les enfants de 0 à 6 ans ont lieu au CDAS / Landerneau.
Renseignements au 02 98 85 95 20.

Relais Petite Enfance :
Relais destiné aux parents, enfants, assistant(e)s maternel(le)s et autres professionnel(le)s de la petite enfance. Aide à la recherche d'un mode de garde pour leur(s) enfant(s), aux démarches administratives etc…
51 Rue de la Mairie - 29800 Plouédern – 06 79 78 75 70
rpe.vdle@epal.asso.fr

Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS)

20, Rue A. Belhommet - Landerneau Tél : 02 98 85 35 33

Professionnels de santé

Pharmacie RICHARD :
Tél : **02 98 20 28 76**
L M M J V > 9h - 12h30 / 14h - 19h
Samedi matin > 9h - 12h30.

Pharmacies de garde :

En semaine, après 20h et le samedi après 19h : composez ***le 3237.***

Maison de santé – Madeleine LAGADEC
2, Rue de la Croix de Mission

Médecins :
Dr LE GOFF – Dr WEYNE – Dr VIMFLES

Tél **09 83 22 27 27** (numéro NON surtaxé)
Sur RDV : L M M J V > 9h-19h ; S – 9h-12h
Internet medphone + nom du médecin

GARDES MEDECINS :
Après 19h et WE appeler le **15.**

Infirmières :
Cabinet infirmier – Tél : 02 98 20 23 15
Soins à domicile, 7 jours/7 et sur rendez-vous.

Infirmière en pratique Avancée :
Béatrice FILY-SIDOINE – Tél : 06 66 59 31 77
Sur rendez-vous.

Orthophoniste :
Marion LAMIRAUX - Tél : 02 56 31 43 89

Diététicienne :
Michèle QUEFFELEC LE ROY
Tél : 06 79 12 18 51

Vie Paroissiale – Messes

24 décembre, veillée de Noël à 18h à La Forest-Landerneau.

18 janvier 2026 messe à 10h30 à Saint-Thonan.

31 janvier goûter de notre communauté à 15h salle des genêts à Saint-Divy : Vous êtes tous invités.

Joyeux Noël et bonne et heureuse année 2026 à tous.

Les élus à votre écoute :

David ROULLEAUX, Maire, reçoit les après-midis du mardi et du jeudi, sur rendez-vous.
Pauline BENOIT, 1ere adjointe (Affaires scolaires - Enfance – Jeunesse) reçoit sur rdv après 18h : Ma, Me ou J.
Erwan GALERON, 2ème adjoint (Aff. sociales - Citoyenneté - Services au public - Patrimoine ancien)
Marilyne BENOIT, 3ème adjointe (Animations - Vie Associative - Culture - Sport - Tourisme)
Olivier BESCOND, 4ème adjoint (Bâtiment - Entretien - Urbanisme), reçoit le mardi après-midi, sur rendez-vous.

Le Maire et les Adjoints reçoivent sur rendez-vous.
Le bureau municipal se réunit tous les lundis.

Vie Municipale

Extraits du Conseil municipal du lundi 15 décembre

1- Participation pour la Protection Sociale Complémentaire Santé dans le cadre d'une procédure de labellisation au 1er janvier 2026

Vu l'avis favorable à l'unanimité du Comité social territorial en date du 25 novembre 2025 ;
M. Le Maire rappelle à l'assemblée que le décret N°2022-581 du 20 avril 2022 fixe, pour les employeurs publics, le montant de la participation obligatoire au financement de la complémentaire santé et prévoyance des agents de la manière suivante :

Pour la prévoyance : montant ne pouvant pas être inférieur à 20% d'un montant de référence qui est de 35 €, soit 7 € par agent et par mois.
Obligation à compter du 1er janvier 2025

Pour la santé : montant ne pouvant pas être inférieur à 50% d'un montant de référence qui est de 30 €, soit 15 € par agent et par mois
Obligation à compter du 1er janvier 2026

Ce décret fixe également les garanties minimales pour la couverture prévoyance.

M. le Maire rappelle à l'assemblée que la commune de La Forest-Landerneau participe, depuis le 1er janvier 2025, au risque prévoyance pour un montant de 35 € brut mensuel par agent. Avant cette date, la participation à la prévoyance s'élevait à 1,40 % du traitement indiciaire brut, auquel s'ajoutaient la NBI, le régime indemnitaire et l'indemnité CSG.

A ce jour, la collectivité ne participe pas au risque « santé ».

Suite à l'analyse des besoins et au recueil des souhaits des agents communaux, le choix de la labellisation s'est effectué à la majorité.

Après l'avis favorable du Comité social territorial réuni le 25 novembre 2025, la collectivité souhaite donc participer au financement des contrats et règlements labellisés auxquels les agents choisissent de souscrire pour le risque « santé ». Il est proposé de fixer le montant mensuel de la participation à 15 € par agent.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents (18 VOIX POUR) :

Article 1 : instaure la participation au financement des contrats et règlements labellisés des agents de la collectivité pour le risque « santé » au 1er janvier 2026.

Article 2 : fixe la participation au financement des cotisations des agents qui adhérent à un contrat labellisé au montant unitaire de la participation par agent et par mois à compter du 1er janvier 2026 comme suit :

Montant en euros : 15 € brut par mois par agent

2- Vote des tarifs communaux pour l'année 2026

Le Conseil municipal est compétent pour fixer les nouveaux tarifs, modifier les tarifs existants ou décider des évolutions autres que celle de l'indice des prix à la consommation, dans la limite de l'évolution de l'inflation suivant l'indice National INSEE des prix à la consommation de la période antérieure.

En novembre 2025, les prix à la consommation augmentent de **0,8 %** sur un an selon l'indice IPCH (Indice des Prix à la Consommation Harmonisée), avec pratique d'arrondis pour des raisons de modalités pratiques d'encaissement.

Il est par conséquent proposé au Conseil municipal de revaloriser les tarifs votés le 16 décembre 2024 (DEL202_16_12_71) et de bien vouloir se prononcer sur le vote des tarifs communaux au 1er janvier 2026 :

PHOTOCOPIES

- A4 noir et blanc : **0,30 €** (*0,30 € en 2025*)
- A4 couleur : **0,65 €** (*0,65 € en 2025)*
- A3 noir et blanc **: 0,55 €** (*0,55 € en 2025)*
- A3 couleur : **1,25 €** (*1,25 € en 2025)*

CONCESSIONS CIMETIERE COMMUNAL

Concession simple 2m2 pour 30 ans : **158€**
Concession simple 2m2 pour 15 ans : **106€**
Colombarium pour 30 ans : **957€**
Colombarium pour 15 ans : **675€**
Cavurne pour 30 ans : **416€**

COTISATION ANNUELLE BIBLIOTHEQUE

Proposition de maintenir le tarif de la cotisation annuelle à la bibliothèque à **20 €** (pas de modification de tarif depuis l'année 2017).

TARIFS DE LA GARDERIE A L'ECOLE PUBLIQUE GEORGES BRASSENS

Depuis la mise en place du dispositif de tarification sociale « la cantine à 1 € » au 1er janvier 2025, le vote des tarifs de la restauration scolaire fait l'objet d'une délibération spécifique.

Tarifs garderie :

La demi-heure de garderie passe à **1,36 €.**
Pour l'horaire de dépassement après 18h30, proposition d'augmenter le prix de la vacation de 4 € à **4,03 €** par tranche de 30 min.

LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Maintien de la gratuité pour les écoles et les associations de la commune.

Autres utilisateurs de la commune ;
230 € / 1 journée et **413 €** / 2 jours

Utilisateurs « hors commune » :
382 € / 1 journée et **686 €** / 2 jours

Caution de **500 €**

LOCATION TABLES ET BANCS

Tables **2,70€** et caution de **40 €**
Bancs **1,30€** et caution de **20 €**

LOCATION DE LA SALLE TALIESIN

Autres utilisateurs de la commune ;
56 € / 1 journée et **23 €** / heure

Utilisateurs « hors commune » :
113 € / 1 journée et **46 €** / heure

Caution de **300 €**

LOCATION DE LA SALLE KERJEAN

Autres utilisateurs de la commune ;
112 € / 1 journée

Utilisateurs « hors commune » :
Pas de réservation

Caution de **300 €**

LOCATION DU GYMNASE / SALLE OMNISPORTS

Autres utilisateurs ;
23 € / heure et caution de **300 €**

3- Dotations forfaitaires aux écoles Georges Brassens et Sainte Anne pour l'année 2026

Il est proposé au Conseil municipal de voter la dotation attribuée aux deux écoles de la Forest-Landerneau pour l'année 2026 :

- L'école publique Georges Brassens
- L'école privée Sainte Anne

➢ **Fournitures scolaires Ecole Georges Brassens** :

67 € par élève par an pour l'année 2026 (67 € en 2025) - y compris crédit BCD - calculé sur la base du nombre d'élèves à la rentrée de septembre 2025, soit **92 élèves**

⇨ 38 en maternelle
⇨ 54 en élémentaire

Les crédits disponibles sont inscrits au Chapitre 011 à l'article 6067.

Soit 6 164 € pour l'année 2026.

➢ **Classe Nature à destination de l'APE de l'école Georges Brassens et de l'APEL de l'école Sainte Anne** :

Sur la base de 3 jours minimum / 6 jours maximum : tarif fixé à **5,20 € par jour de classe nature et par enfant pour l'année 2026** (5,20 € en 2025).
Les crédits disponibles sont inscrits au chapitre 65 à l'article 6574.

➢ **Arbre de Noël** :

Tarif proposé à **5,20 € pour l'année 2026** (5,20 € en 2025), par élève, par an, calculé sur la base du nombre d'élèves à la rentrée de septembre 2025.

Ecole Georges Brassens :

Règlement sur facture au chapitre 011 – article 657364

92 élèves à la rentrée de septembre 2025 :
⇨ 38 en maternelle
⇨ 54 en élémentaire
Soit 478,40 € pour l'année 2026

APEL Ecole Sainte Anne :

Versement d'une subvention au chapitre 65 – article 65748

88 élèves à la rentrée de septembre 2025 :
⇨ 33 en maternelle
⇨ 55 en élémentaire

Soit 457,60 € pour l'année 2026

➢ **Forfait scolaire communal versé à l'école Sainte Anne pour l'année 2026** :

Prise en compte du même nombre d'élèves non-domiciliés sur la commune scolarisée à l'école privée Sainte Anne qu'à l'école Georges Brassens :

1 élève hors commune en élémentaire pour l'école Georges Brassens ;

6 élèves hors commune pour l'école Sainte Anne (2 en maternelle et 4 en élémentaire) ⇨ 1 élève en élémentaire pris en compte dans le calcul.

Pour les parents séparés, prise en compte de la résidence du parent qui est sur la commune de l'école.

Seront donc pris en charge par la commune : 83 élèves

⇨ 31 en maternelle
⇨ 52 en élémentaire

Le forfait scolaire communal versé à l'école Sainte Anne pour l'année 2026 s'élève donc à 66 747,54€.

A l'unanimité des membres présents (18 VOIX POUR), les membres du Conseil approuvent les dotations aux deux écoles pour l'année 2026.

Cérémonie des vœux

Élections municipales 2026

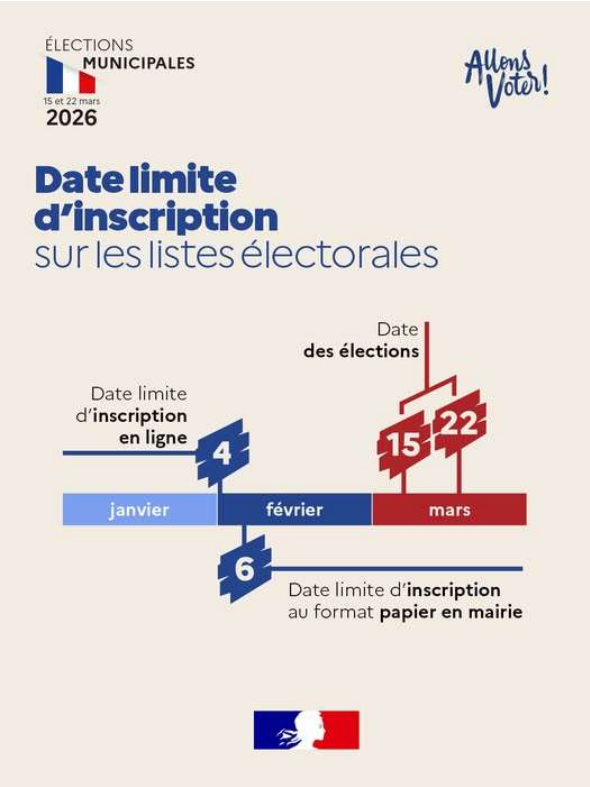

Rappel : les jeunes citoyens s'étant recensés sur la commune à leurs 16 ans sont inscrits d'office sur les listes électorales à la majorité.

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter leurs démarches administratives.

Recensement des jeunes
Parcours citoyen (filles et garçons)

Modalités de recensement des Françaises et des Français nés **à partir de janvier 2010 :** en application de la loi du 28 octobre 1997.

CCAS

- **Colis des aînés**

Un peu plus soixante colis ont été préparés avec soin par les bénévoles du CCAS.
Ils sont composés de gourmandises, d'un calendrier personnalisé de photos prises sur la commune et de jolies cartes confectionnées par les enfants de nos deux écoles.

- **Calendrier 2026**

Chaque année, le CCAS glisse dans le colis des aînés un calendrier personnalisé de photos de la commune.
Pour le calendrier 2026, un appel a été fait aux Forestois pour qu'ils proposent leurs plus belles photos.
Le jury du CCAS a ensuite voté afin de sélectionner 13 photos.
Nous remercions tous les participants, vous pourrez retrouver les photos gagnantes prochainement sur les réseaux sociaux.

- **Repas des aînés**

Le repas des aînés s'est déroulé au restaurant La Capsule en présence de nos doyens du jour, Yvette Le Roux et Michel Juillet qui a chanté deux magnifiques chansons.

Nous avons également souhaité un joyeux anniversaire à Jeanne Labasque.
Un grand merci à Michel Tessier pour avoir animé ce beau moment !

État civil

Ils nous ont quittés :
- Michel PELLE, 84 ans
- Didier CHAPEDELANE, 58 ans
- Maryline BOCHER née HEMON, 64 ans

Bienvenue à :
Arwen DESARRANNO et Anna MADEC

Urbanisme

Un service en ligne pour déposer vos demandes a été mis en place par la CAPLD :

- Taper sur votre moteur de recherche : « Mon guichet urbanisme en un clic »
- Ou tapez le lien suivant : https://gnau58.operis.fr/landerneaudaoulas/gnau/#/

Déclarations préalables de travaux

Demandes :

- Route du Château – ravalement, création talus, portail, cabanon, porte de garage en baie vitrée

Accords :

- Route de Beg Ar Groas – Détachement d'un lot
- Route de Penquer – Changement de toiture

Permis de construire

Demandes :

- Penharo – Création nouvelle accès
- Rue André Garrec – Maison

Sécurité routière

Comme annoncé en Conseil Municipal, voici les relevés du radar pédagogique installé à Dour Yan suite aux 2 campagnes de contrôle :

Période du 8 mars au 24 mai 2019 :
Vitesse moyenne ..... 68 km/h
85 % de véhicules roulent entre ..... 0 et 78 km/h
Période du 8 mars au 24 mai 2025 :
Vitesse moyenne ..... 52 km/h
85 % de véhicules roulent entre ..... 0 et 63 km/h

Un passage de 68 à 52 km/h en moyenne, soit -14 km/h.

Période du 18 décembre 2024 au 16 décembre 2025 :
Vitesse moyenne ..... 52 km/h
85 % de véhicules roulent entre ..... 0 et 63 km/h

Conclusion > Pas d'influence de la saisonnalité sur les moyennes.

Patrimoine

- **Les cloches**

L'intervention initialement prévue début décembre pour la descente des cloches n'a pu se faire pour cause de mauvaises conditions météorologiques. Elle est reportée à une date ultérieure à ce jour non définie.
L'entreprise a tout de même pu remplacer une pièce défectueuse, ce qui permet à 2 cloches sur 3 de fonctionner.

On peut à nouveau entendre l'angélus retentir.

- **Circuit des lavoirs**

La réfection du chemin d'accès au lavoir de Kergreac'h est terminée. Il est à nouveau possible d'y descendre.
Bonnes promenades !

Illuminations

Les rennes du Père Noël ont vu leur famille s'agrandir cette année !

Toujours un plaisir de voir les enfants s'émerveiller et les Forestois venir y prendre des photos de famille !

Mobilité

- **Abris arrêts de car scolaire**

Les abris des 4 arrêts du car scolaire sont installés !
Merci à l'équipe de Bellec Maçonnerie et au Département pour leur réactivité !

- **Ribin'ad**

Dès le 1er janvier 2026, le service de transport en commun à la demande se réinvente pour répondre encore mieux à vos attentes.

CE QUI NE CHANGE PAS : Ribin'AD permet toujours de se rendre à Landerneau ou Daoulas, selon sa commune de départ (213 arrêts possibles), en fonction de jours et horaires définis, indiqués dans le Guide horaires Ribin'AD disponible dans les lieux publics et sur notre site : https://swll.to/GuideRibinAD2026
Avec un tarif très avantageux et inchangé d'1,40€ le trajet.

+ SIMPLE :
• On passe de 7 à 4 secteurs,
• On vous propose désormais aussi de réserver votre course directement en ligne https://swll.to/ReservezRibinAD

+ D'HORAIRES :
• Au 1er janvier 2026, le service fonctionnera **dans toutes les communes du lundi au samedi inclus** (et non plus certains jours suivant les communes).
• Mieux encore : On va **doubler les horaires quotidiens**, pour arriver à 9h30, 10h30, 14h15 ou 15h15 à Landerneau et Daoulas. Et en repartir à 11h, 12h, 15h30 et 18h. Pour plus de souplesse et moins d'attente sur place !
• Avec **encore plus d'arrêts de dépose** : un nouvel arrêt zone du Leck à Landerneau, ainsi que zone commerciale et place Saint-Yves à Daoulas !

+ D'OFFRES :
Pour rendre ce service encore plus accessible à tous !
• **Le bon plan ado** pour être autonome dès 12 ans,
• **Un pass duo jeune & senior** pour bénéficier de 2 tickets pour le prix d'1 pendant les petites vacances scolaires,
• **Une prise en charge devant le domicile**, pour les 75 ans et plus, ainsi que toute personne à mobilité réduite.
En faisant évoluer notre service de transport en commun à la demande, nous avons essayé de lever tous les freins pour que vous puissiez prendre l'habitude de l'utiliser.

Retrouvez toutes nos informations sur notre site web : https://swll.to/ActuRibinAD

Animations

- **Téléthon**

Le comité du Téléthon tient à remercier tous les forestoises et forestois qui ont soutenu la recherche cette année sur la commune. 3780€ ont été perçus cette année à la Forest. Merci à la JBF pour son concours de pétanque, au Café de la gare pour sa scène ouverte et son vide-dressing, à la JGF pour sa vente de gâteaux et à la municipalité de la Forest-Landerneau pour l'organisation de la Rylane. Rendez-vous l'année prochaine !

- **Boîte aux lettres du Père Noël**

Le Père Noël et ses lutins ont récolté 62 courriers, certains étaient particulièrement créatifs, illustrés ou décorés. L'imagination ne manque pas à nos jeunes Forestois !

- **Noël au marché**

Les Forestois, petits et grands étaient au rendez-vous le 20 décembre dernier autour des festivités de circonstance. Les gagnants des paniers garnis composés par les commerçants sont :

- Jeannette ADAM,
- Bénédicte GILLET,
- Élisabeth NORMAND
- Éric DUMESNIL

Le Père-Noël et Jean-Luc, son chauffeur, ont comblé les enfants en les emmenant en promenade.
Merci à tous, organisateurs et participants !

Bibliothèque

Heures d'ouverture :
Mardi & Jeudi 16h30 à 18h30 – Samedi 10h30 à 12h30

Tél : 02 98 20 39 57
Courriel : bibliotheque.laforestlanderneau@orange.fr

Abonnement : 20 € / famille / an. **ABONNEZ-VOUS !**

Nouveaux habitants de la commune : merci de vous présenter en Mairie pour recevoir votre bon pour un an d'abonnement gratuit.

> **A noter**, les adhérents à la bibliothèque doivent faire au moins un emprunt de livre par an, sinon le système procède à la radiation de l'abonnement.

Animation
autour du livre
pour nos tout-petits

« Bonne année petites reines
Boutonnez vos manteaux de laine
Bonne année charmants petits rois
Et surtout ne prenez pas froid
Vous serez toute l'année en bonne santé »

Des temps de partage autour du livre sont proposés aux enfants (6 mois à 3 ans) et leur accompagnant (parents, grand-parents et assistants maternels) dans les locaux de la bibliothèque de la Forest-Landerneau.
Le nombre de participants est limité à 12 enfants accompagnés par leur adulte référent.

Mardi 13 janvier 2026 à 10 h

Inscriptions au RPE
02 98 43 63 97

Les séances sont animées par Eliane et Claudie avec le soutien de la Bibliothèque de La Forest-Landerneau et la Bibliothèque du Finistère.

Opération "Sapin malin"

L'opération « Sapin malin » se déroulera sur notre commune le :

16 janvier 2025
de 9h30 à 12h30

Venez déposer votre sapin dans l'enclos mis en place en face de la chapelle à partir du 2 Janvier.

<u>Le principe</u> : apporter son sapin pour le faire broyer et repartir avec son broyat pour l'utiliser dans son jardin ou ses jardinières.

Le broyat de sapin est un excellent herbicide !

Keleier - Recherche bénévole

La commune cherche un nouveau bénévole pour la distribution du bulletin municipal à partir de janvier 2026. Pour plus de renseignements vous pouvez contacter la mairie au 02 98 20 21 43 ou vous présenter à l'accueil sur les horaires d'ouverture.

École G. Brassens

La gendarmerie de Guipavas est intervenue auprès des CM1 et CM2 sur le sujet des réseaux sociaux et des risques liés à leurs usages chez les jeunes. Cette formation complétait la sensibilisation au harcèlement menée au sein de l'école.

Le raconte-tapis

Gisèle Hallegouet est venue avec un tapis de conte pour raconter l'histoire de La Chèvre biscornue aux élèves de TPS PS MS. Ceux-ci ont eu une écoute active et attentive !

Don de baskets

Chantal Frankhauser, permanente de la Fédération Sports pour tous, est venue retirer les baskets données par les familles au profit de personnes exilées, via l'association Collectes solidarités Pays de Brest. 12 kg de baskets ont été collectées et données à l'association.

École Sainte Anne

Portes ouvertes de l'école Sainte Anne:

Les portes ouvertes de l'école Sainte Anne auront lieu le **samedi 28 mars de 10h à 12h**. Durant cette matinée, les parents pourront visiter les nouveaux locaux et rencontrer l'équipe pédagogique.

Si vous n'êtes pas disponibles, vous pouvez également prendre rdv avec la directrice Mme Fily Nathalie : 02 98 44 77 53 ou par mail steanne.laforestlanderneau@gmail.com.

Les fêtes de Noël à l'école Sainte Anne :

Comme chaque année, la dernière semaine avant les vacances de Noël a été marquée par de nombreuses festivités : la semaine a commencé par la célébration à l'église de La Forest-landerneau en présence de quelques parents et grands-parents.
Mardi 16 décembre, les enfants ont pu assister à un spectacle intitulé : « Le coffre magique de Noël » par une actrice de la comédie du Finistère.

Jeudi 18 décembre, le père-noël est passé apporter les cadeaux (vélos, jeux pour le bac à sable, ballons...) et après un goûter offert par l'APEL, chacun a pu repartir avec un livre à la maison

Foyer des jeunes

Christine, qui accueille les enfants de 8 à 12 ans, est à votre disposition pour vous informer sur le fonctionnement du Foyer.

Inscriptions et renseignements par téléphone, sms au 06 10 70 72 48 ou par mail :

07/01 : Perles à repasser et galette des rois

14/01 : Perles à repasser (suite) et sport

21/01 : Activités à la manière de NIKI DE SAINT PHALL 1 : Esquisses / sculptures en 3D

28/01 : Activités à la manière de NIKI DE SAINT PHALL 2 : plâtre / mise en forme / ponçage

foyerdesjeunesforestlanderneau@gmail.com
Adresse : Gymnase - 4, Rue Talamon

Club « Val Elorn »

05/01 : Le douvez, **12/01** : St Divy, **19/01** : Daoulas, **26/01** : La Roche Maurice (Sud-Ouest), **02/02** Plougastel « Chapelle St Jean », **09/02** : St Thonan, **16/02** Plabennec « Circuit de Loc Maria », **23/02** : La Martyre / Ploudiry, **02/03** : Saint Servais, **09/03** : Le Drennec (Nord), **16/03** : Lanhouarneau « La Vallée de La Flèche », **23/03** : Lampaul-Guimiliau, **30/03** : Kerlouan « Sentier de Neiz Vran », **06/04** : Irvillac « Circuit de La Mignonne »

Les Arts Forestois

L'exposition de peinture organisée par les Arts Forestois s'est déroulée les 29 et 30 novembre. Plus de 250 personnes se sont déplacées pour visiter cette exposition. James Burgevin l'invité d'honneur avait offert une de ses toiles qui a été mise en tombola au profit de l'association KEREZ qui vient en aide aux enfants hospitalisés en cancérologie infantile à l'hôpital Morvan. La toile a été gagnée par Jeannette Adam. Quant à la tombola elle a rapporté la somme de 350 euros qui ont été remis à Sandra Cadiou infirmière impliquée dans l'association KEREZ. Les Arts Forestois remercient les donateurs qui ont participé à cette action caritative

Les lauréats de l'exposition : Anne Marrec,Marie Chevalier et Yoran Lucas en compagnie de James Burgevin

JGF Foot

Samedi 7 février 2026 : raclette géante à la salle polyvalente à partir de 19h30.

JGF toutes sections

Samedi 06 décembre, la JGF toutes sections a organisé sa sortie cinéma annuelle, 150 enfants accompagnés de leurs parents ont pu voir Zootopie 2, à la sortie de la séance tous les enfants ont reçu le traditionnel sachet de chocolat. Rendez-vous est pris pour 2026.
Joyeuses fêtes à tous !

Union Nationale des Combattants

L'Assemblée Générale de l'Union Nationale des Combattants de La Forest-Landerneau aura lieu le **samedi 17 janvier 2026 à 10h30 en Salle Taliesin.**
L'ensemble des adhérents sont invités à cette Assemblée Générale.
Les personnes qui partagent nos valeurs sont cordialement invitées à cette réunion.
Un vin d'honneur sera offert à l'issue de l'assemblée.

JGF Gym enfants

Visite surprise du Père Noël aux 3 cours de Gym enfants. Les enfants du foyer des jeunes ont joué aussi le jeu pour ce moment de partage avec les petits.

Joyeux noël

Le père Noël au cours de gym des petits et des grands

APE de l'école G. Brassens

Les tarifs et modalités de réservation seront diffusés dans le Keleier de février.

****

APE
COLLECTE DE JOURNAUX

Sam 3 janvier

11h – 12h
Salle omnisports

Les P'tites graines – Épicerie ambulante

Présence sur La Forest les **1er et 3ème lundi du mois 17h à 19h.**

***

Elorn Pizza

Tous les **jeudis de 17h à 20h** – Place Aimée de Guesnet (centre Bourg, devant l'église). Pizzas à emporter.
Commandes au 06 17 32 36 15

***

Café de la gare

Possibilité de faire Loto, Euromillions, paris sportifs en plus du grattage habituel...

Commande de pain toujours possible avec Ti Ar Blaz de Landerneau : n'hésitez pas à contacter Emma la veille pour le lendemain !

Bonnes fêtes de fin d'année à vous.

***

***

Bonjour, Je m'appelle Maelenn BLANCHARD, j'ai 17 ans et je propose mes services de babysitting sur La Forest-Landerneau. Titulaire du BAFA SB, j'ai déjà de l'expérience avec les enfants grâce à mes stages et à la garde d'enfants dans mon entourage. Je suis sérieuse, ponctuelle et dynamique. Je peux assurer la garde en soirée, du vendredi au dimanche soir et pendant les vacances scolaires, selon vos besoins.
Activités proposées : jeux, aide aux devoirs, lecture, préparation de repas.
Possibilité de me déplacer, si nécessaire.
N'hésitez pas à me contacter pour plus d'information, ou pour convenir d'un créneau :
06 95 12 62 51 – maelenn.blanchard@gmail.com
Merci beaucoup - Maelenn

La Capsule

***

Direction de Publication

- Editeur de publication : Mairie – Le Bourg – 29800 La Forest-Landerneau - protection.donnees@cdg29.bzh,
- Directeur de publication : M David ROULLEAUX
- Diffusion : distribution des bulletins municipaux à domicile, disponible à l'accueil de la mairie et publication sur le site internet de la commune.
- Tirage : 1000 exemplaires